



AQDR

L'Assomption

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

L'ENTR'AÎNÉS

50, rue Thouin, local 241, Repentigny, Québec J6A 4J4

tel : 450-704-2776

Mars 2022, volume 16, numéro 1.

Journal mars 2022 : 20^{ème} année de L'AQDR l'Assomption section MRC de L'Assomption



AQDR



LA FORCE DE VOS DROITS...



Sommaire :

1. Les activités de l'AQDR L'Assomption
2. Mot de la Présidente - Des nouvelles de L'AQDR Nationale
3. Des aînés inquiets de l'augmentation du coût de la vie – Des choix difficiles en vue pour les personnes âgées et l'inflation
4. Droits des locataires aînés
5. Mois de prévention de la fraude Sûreté du Québec – Question Quizz
6. Programmes et services pour les aînés du Gouvernement du Québec
7. Prochainement à l'AQDR section L'Assomption
8. Nos partenaires

Notre journal est aussi disponible sur le web :

<https://www.aqdr-lassomption.org>

CONNAISSEZ-VOUS LES ACTIVITÉS ET PROJETS DE L'AQDR section L'ASSOMPTION EN COURS :

Conférences mensuelles : (Habituellement le 3^{ème} vendredi du mois), votre section tente de trouver des sujets qui vous touchent de près.

Ligne de soutien et de défense de droits : Pour vous informer sur la COVID-19, répondre à vos questions, briser l'isolement et vous référer aux bons endroits.

Le projet : "Bienveillance en action (0-100 ans)", supporté par le comité de prévention des abus envers les aînés et adultes en situation de vulnérabilité, le projet consiste en des tournées de porte-à-porte qui vise à tisser un filet de sécurité dans la communauté. À l'automne dernier, des citoyens de L'Assomption ont déjà été visités. D'autres visites seront effectuées dans les municipalités de Charlemagne, Repentigny, L'Épiphanie et St-Sulpice dans les prochains mois.

L'AQDR section L'Assomption est spécialisée en matière de maltraitance auprès des aînés et offre la formation "Ce n'est pas correct".



Bonjour chers membres,

C'est avec plaisir que nous accueillons l'arrivée du printemps. Les mesures sanitaires sont relâchées graduellement.

Nos activités ont repris et je suis très fière de revoir nos gens en "présentiel".

Nous avons plusieurs projets à l'AQDR. D'abord le projet "Bienveillance en action (0-100 ans)" a débuté en octobre dernier par une première vague de porte-à-porte dans la municipalité de L'Assomption et qui a été un grand succès.

En avril nous reprendrons les visties dans les municipalités de Repentigny, Charlemagne, St-Sulpice et L'Épiphanie. Ce projet pour lequel nous sommes fiduciaire est rendu possible grâce aux membres du comité Compa. Ce projet est financé par la MRC L'Assomption.

Un autre projet "Justice en action" prendra forme bientôt, nous vous tiendrons informés.

Finalement, nous célébrerons le 20^{ème} anniversaire de l'organisme. Cet événement sera souligné par la publicité et rencontre avec vous chers membres. Prenez soin de vous!

Huguette Plouffe, Présidente

450-704-2776 ou aqdrlassomption@hotmail.com

DES NOUVELLES DE L'AQDR NATIONALE

DATES IMPORTANTES : L'Assemblée générale annuelle de notre association Nationale se tiendra le 14 et 15 juin 2022. De plus : L'Assemblée des présidents aura lieu à l'automne le 11 et 12 octobre 2022.



J'ai déjà des produits et services à La Capitale. Quel est l'impact de ce changement pour moi?

Vous n'avez rien à faire, vous êtes toujours protégé. Il n'y a aucun impact sur vos produits et services actuels, tous les contrats La Capitale sont honorés.

Dois-je continuer de communiquer avec vous de la même façon?

Vous faites comme avant. Par téléphone ou par courriel, nous sommes toujours là pour répondre à vos questions et vous conseiller.

La Capitale passe aux couleurs de Beneva. Pour SSQ Assurance, c'est prévu pour quand?

Le regroupement des deux entreprises requiert de nombreux travaux avant d'en arriver à une intégration complète. Dans le but de maintenir un service à la clientèle hors pair, nous procédons à la migration une entreprise à la fois. Nous prévoyons que SSQ Assurance deviendra Beneva un peu plus tard.

À lire sur le site de L'AQDR Nationale : www.aqdr.org

- Le souhait des aînés : des soins à la maison (14 mars 2022)
- Le soutien à domicile, un défi à relever (14 mars 2022)
- Communiqué de Presse auprès du Gouvernement Fédéral : Consultation prébudgétaire (25 février 2022)

Des aînés inquiets de l'augmentation du coût de la vie

TVA Nouvelles

| Publié le 14 mars 2022 à 20:54

Plusieurs personnes âgées se disent inquiètes de l'augmentation du coût de la vie. « On ne demande pas des millions pour faire des voyages après ça, puis se promener, s'acheter du linge chez Dior. On veut juste être bien puis arrêter de se casser la tête », affirme Réal, qui a de la difficulté à joindre les deux bouts. Suzanne aussi trouve la situation difficile, malgré qu'elle ait déjà fait une croix sur plusieurs articles de « luxe ».

« À l'épicerie, je me rendais compte il y a deux semaines qu'il y a une allée maintenant ou je ne vais même plus », souligne-t-elle. Elle s'inquiète de devoir couper encore plus dans ses dépenses, puisque ses besoins de base écopent déjà.

« Les gens ne peuvent plus manger ce qu'ils mangeaient autrefois. Les gens attendent davantage les spéciaux. Ils laissent tomber certains aliments. Pourtant, ils sont rendus à une époque de leur vie ou ils sont censés avoir du temps, après avoir été travailleurs, puis parfois parents, de pouvoir enfin s'offrir du bon temps. Pas juste manger puis être en situation de survie », déplore Sandra Valade, intervenante de milieu auprès d'aînés vulnérables.

Un article de Radio-Canada abonde dans le même sens : **Des choix difficiles en vue pour les personnes âgées vu l'inflation** - Radio-Canada le 11 mars 2022

La hausse du coût de la vie des derniers mois menace la sécurité financière de certains aînés. Des intervenants du milieu soulignent que le revenu fixe des personnes âgées combiné à l'inflation les force à faire des choix difficiles. « La capacité des gens à réagir à l'augmentation du coût de la vie est évidemment limitée quand on est plus vieux, lorsqu'on n'a plus nécessairement d'emploi rémunéré », explique Karen McDonald, directrice générale de l'Association Sage Seniors d'Edmonton. « Des appels téléphoniques très difficiles sont faits aux organismes de services sociaux pour essayer de guider les aînés vers les programmes disponibles pour essayer de couvrir ces coûts. »



Desjardins
Gestion de patrimoine
Valeurs mobilières



LÉONARD PRIMEAU
FCSI^{MD}, CIM^{MD}, Vice-président
Gestionnaire de portefeuille
450 582-7404 ou 450 755-1388
leonard.primeau@desjardins.com

ÉQUIPE LÉONARD PRIMEAU
SUCCURSALE DE LANAUDIÈRE
440, Rue Notre-Dame, bureau 104
Repentigny (Québec) J6A 2T4
Sans frais 1 888 482-7528
Télécopieur: 450 582-7307

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).



Préparez-lui un avenir de rêve dès maintenant

Le régime enregistré d'épargne-études (REEE)
• Profitez de subventions gouvernementales
• Épargnez à l'abri de l'inflation
Informations supplémentaires de votre conseiller
desjardins.com/reee | 450 585 5555



DROITS DES LOCATAIRES ÂNÉS

BON À SAVOIR



DEPUIS JUIN 2016, LA LOI (Projet de loi 492) OBLIGE LES PROPRIÉTAIRES QUI VEULENT ÉVINCER DE SON LOGEMENT UNE PERSONNE ÂNÉE DONT LA SITUATION FINANCIÈRE OU L'ÉTAT DE SANTÉ EST PRÉCAIRE, POUR AGRANDISSEMENT OU REPRISE DE POSSESSION, À LUI OFFRIR UN LOGEMENT ÉQUIVALENT.

LE LOCATEUR NE PEUT REPRENDRE UN LOGEMENT OU EN ÉVINCER UN LOCATAIRE LORSQUE CE DERNIER OU SON CONJOINT, AU MOMENT DE LA REPRISE OU DE L'ÉVICTION,

- est âgé de 70 ans ou plus,
- occupe le logement depuis au moins 10 ans et
- a un revenu égal ou inférieur au revenu maximal lui permettant d'être admissible à un logement à loyer modique selon le Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique (SHQ publie les seuils)

- LE LOGEMENT ÉQUIVALENT DOIT ÊTRE SITUÉ DANS LA MÊME MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ POUR LES MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 100 000 HABITANTS OU À UNE DISTANCE D'AU PLUS SEPT KILOMÈTRES DU LOGEMENT D'ORIGINE POUR LES MUNICIPALITÉS DE 100 000 HABITANTS ET PLUS.

- LORSQUE LE LOCATAIRE HABITE LA VILLE DE MONTRÉAL, IL DOIT ÊTRE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE, À UNE DISTANCE D'AU PLUS CINQ KILOMÈTRES DU LOGEMENT D'ORIGINE.

IL PEUT TOUTEFOIS REPRENDRE LE LOGEMENT DANS L'UNE OU L'AUTRE DES SITUATIONS SUIVANTES:



- 1° il est lui-même âgé de 70 ans ou plus et souhaite reprendre le logement pour s'y loger;
- 2° le bénéficiaire de la reprise est âgé de 70 ans ou plus;
- 3° il est un propriétaire occupant âgé de 70 ans ou plus et souhaite loger, dans le même immeuble que lui, un bénéficiaire âgé de moins de 70 ans.

AQDR

L'Assomption

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETARDEES
ET PRÉCOCITÉS

Pour en connaître plus sur nous, visitez le:
www.aqdr-lassomption.org

DROITS DES LOCATAIRES ÂNÉS

Autres particularités

EN CAS DE DÉCÈS

SI LE LOCATAIRE HABITE SEUL AU MOMENT DU DÉCÈS :

- LE LIQUIDATEUR OU L'HÉRITIÉR DU LOCATAIRE PEUT RÉSILIER LE BAIL EN DONNANT AU LOCATEUR UN AVIS DE FIN DE BAIL DE 2 MOIS, DANS LES 4 MOIS DU DÉCÈS.
- LE LOCATEUR PEUT AVISER LA SUCCESSION DU LOCATAIRE DE SON INTENTION DE NE PAS RECONDUIRE LE BAIL, DANS LES DÉLAIS FIXÉS PAR LA LOI.
- CET AVIS PEUT ÊTRE CONTESTÉ PAR LA SUCCESSION. ---

SI UNE AUTRE PERSONNE HABITAIT AVEC LE LOCATAIRE AU MOMENT DE SON DÉCÈS:

- LE BAIL EST CÉDÉ EN FAVEUR DE CETTE PERSONNE QUI HABITAIT AVEC LE LOCATAIRE AU MOMENT DE SON DÉCÈS À TROIS CONDITIONS :
- QU'IL S'AGIT D'UNE PERSONNE VISÉE PAR LE MAINTIEN DANS LES LIEUX
- D'AVISER LE LOCATEUR DU DÉCÈS DANS LES 2 MOIS, ET
- DE CONTINUER D'OCCUPER LE LOGEMENT

COHABITATION

L'époux, le conjoint uni civilement ou s'il y a cohabitation de plus de 6 mois, le conjoint de fait, un parent, un allié qui continue d'habiter dans le logement bénéficie du maintien dans les lieux, à condition d'aviser le locateur de son intention d'y rester dans les deux mois de la cessation de la cohabitation.

AUGMENTATION DE LOYER DANS UNE RÉSIDENCE DE MOINS DE 5 ANS

Même si vous ne pouvez pas refuser une augmentation de loyer lorsque votre immeuble a été construit depuis moins de 5 ans, votre propriétaire ne peut pas modifier unilatéralement les conditions de votre bail et vous imposer différents changements sous ce prétexte.

Le Tribunal administratif du logement demeure compétente si vous souhaitez contester les autres décisions de votre propriétaire, peu importe le nombre d'années d'existence de votre immeuble.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONSULTEZ L'ÉQUIPE DE L'AQDR
SECTION L'ASSOMPTION AU:
450-704-2776 OU À:
AQDR.LASSOMPTION@HOTMAIL.COM**

MARS : MOIS DE LA PREVENTION DE LA FRAUDE

Le Mois de la prévention de la fraude est une campagne annuelle qui vise à vous aider à détecter, contrer et signaler la fraude. Des campagnes de sensibilisation sont réalisées par différentes organisations et organismes communautaires. Nous vous présentons le thème de la Sûreté du Québec. Flairez l'arnaque.



“Le mois de la prévention de la fraude se déroule sous le thème ”Flairez l’arnaque“. Policières et policiers et civiles travaillent conjointement aux quatre coins de la province pour lutter contre ce fléau qui représente, en 2021, plus de 30 millions de pertes financières au Québec. Selon le Centre Antifraude du Canada, la fraude d’identité trône au palmarès des arnaques les plus populaires et le Québec occupe le triste premier rang au Canada quant au nombre de victimes de ce type de fraude. Plus que jamais nous devons être à l’affût!” ref. Facebook page Sûreté du Québec.

Exemple d’Hameçonnage ou vol d’identité et question quizz

Vous recevez un courriel de votre banque qui vous avise que les renseignements personnels de votre profil sont venus à échéance et doivent être confirmés pour que votre compte reste actif. Le courriel comporte un lien vers un site Web qui ressemble comme deux gouttes d’eau à celui de votre banque et qui vous demande de donner des renseignements personnels comme votre date de naissance, votre numéro d’assurance sociale ou votre numéro de carte de crédit.



Que devriez-vous faire?

- Répondre au courriel pour demander de plus amples renseignements.
- Cliquer sur le lien, puisque vous vous fiez à votre banque pour traiter vos renseignements personnels de façon confidentielle.
- Communiquer immédiatement avec votre institution financière pour lui signaler cette activité suspecte.

Pour vous protéger contre ce type de fraude :

- sachez que les banques et caisses populaires légitimes ne demandent jamais à leurs clients de fournir des renseignements confidentiels par courriel, texto ou messagerie vocale;
- ne répondez jamais à un courriel dans lequel on vous demande de fournir des renseignements personnels;
- communiquez immédiatement avec votre institution financière;
- signalez cette activité suspecte aux autorités concernées.

La réponse est C

Santé et Services Sociaux :

- **Assurance-médicament – 65^e anniversaire** : Administré par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Chaque personne établie au Québec de façon permanente doit être couverte en tout temps par un régime privé ou public d'assurance médicaments. À 65 ans, une personne est inscrite automatiquement au régime public d'assurance médicaments sans avoir à faire de démarches. Toutefois, si une personne est aussi admissible à un régime privé d'assurance médicaments, elle doit faire un choix.
- INFO-SANTÉ 811 et INFO SOCIAL 811
- Service de santé couverts à l'extérieur du Québec aussi administré par la RAMQ
- Services optométriques
- Vaccination contre la grippe



Aide à domicile :

- Aide domestique et Popote roulante

Habitation :

- Allocation-logement
- Être locataire information pour les aînés
- Plainte à la commission des droits de la personne
- Subvention pour aînés relative à une hausse de taxe municipale : Administré par Revenu Québec



Transport :

- Permis de conduire – État de santé
- Services ambulanciers pour les 65 ans ou plus

Justice :

- Arrangements préalables : services funéraires et de sépulture
- Droits d'accès des grands-parents à leurs petits-enfants
- Exploitation d'une personne âgée (Commission des droits de la personne)
- Maltraitance envers les aînés
- Procuration et Testaments



Crédits d'impôts et rentes

- Aide en impôt – Programmes de bénévoles
- Crédit d'impôt pour activité des aînés
- Crédit d'impôt pour frais engagés par un aîné pour maintenir son autonomie
- Crédit d'impôt pour maintien à domicile
- Crédit d'impôt pour soutien aux aînés
- Pension d'un pays étranger
- Rente de retraite du régime de rentes du Québec

PROCHAINEMENT

Justice en Action !



L'AQDR section L'Assomption travaille très fort auprès de partenaires financiers afin de voir se réaliser ce projet. Le projet « **Justice en Action** » vise à répondre efficacement aux besoins de ses membres et plus largement des aînés qui, dans notre région, sont confrontés aux difficultés d'ordre juridique ou judiciaire. Cette initiative pourra se concrétiser avec la participation de tous ses partenaires ayant à cœur la défense résolue des droits de nos retraités et préretraités.

Le projet « **Justice en Action** » va favoriser une prise en charge de nos retraités et préretraités lorsque leurs droits sont menacés ou simplement violés.

En somme, il s'agit d'une clinique qui s'organisera en plusieurs activités. Afin de toucher différents aspects de la vulnérabilité des aînés, « **Justice en action** » assurera des séances d'informations juridiques, des encarts ou capsules, des rencontres personnalisées (rencontres de soutiens et d'orientations), la mise en œuvre des PRD (prévention et règlement des différends) et l'accompagnement judiciaire.

LA CONFÉRENCE D'AVRIL AURA LIEU 22 AVRIL PROCHAIN, LE THÈME DEMEURE À CONFIRMER AU MOMENT DE L'ÉDITION DE CE JOURNAL






**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Lise LAVALLÉE
 Députée de Repentigny

POUR NOUS JOINDRE
 522, rue Notre-Dame | Bureau 102
 Repentigny (Québec) J6A 2T8
 Téléphone: 450-581-6102
lise.lavallee.repe@assnat.qc.ca







**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

François Legault
 Député de L'Assomption
 Premier ministre

f t NOUS JOINDRE :
 831, boul. de l'Ange-Gardien Nord
 Bureau 208
 L'Assomption (Qc) J5W 1P5
 Téléphone : 450 589-0226
 Télécopieur : 450 589-3457
Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca



Martin Brisson, Avocat
FORTIER D'AMOUR GOYETTE S.E.N.C.R.L.
 AVOCATS - NOTAIRES - FISCALISTES - MÉDIATEURS
 T. : 450 670-3656, 234
 1730, boul. Marie-Victorin, Longueuil, J4G 1A5
mbrisson@fodago.ca



**AU CŒUR
DE VOTRE VIE**


Desjardins
 Caisse Pierre-Le Gardeur
 450 585.5555
www.desjardins.com




**MONIQUE
Pauzé**
 Députée fédérale de Repentigny

450 581-3896
www.moniquepauze.quebec

Suivez-moi
 sur les médias sociaux!




L'EXPÉRIENCE D'UNE
 MEILLEURE VISION
 1716 50
IRIS

Valérie Lefebvre
 Optométriste
450.582.3838
 Les Galeries Brien
 211, boul. Brien, suite 9
 Repentigny, QC J6A 6M4
iris395@iris.ca
 fax: 1.866.574.6349



Daphné Godin Blouin **Alexandrine Godin Blouin**
 AUDIOPROTHÉSISTE AUDIOPROTHÉSISTE
Stéphanie Marceau Dugal **Catherine Breault**
 AUDIOPROTHÉSISTE AUDIOPROTHÉSISTE
450.657.1000
 APPAREILS AUDITIFS NUMÉRIQUES



SALON FUNÉRAIRE
 Lajeunesse Fortin Cenac

Patrick Lajeunesse
 Directeur funéraire, Rive Nord
 Tél. : 514.770.9770
 450.478.8042
 Sans frais. : 1.877.478.8042
plajeunesse@salonlfc.com
www.salonfunerairelajeunessefortincenac.com
 10 280, boul. Laurier, Terrebonne, QC, J7M 1V3



**COOPÉRATIVE EN
SOUTIEN À DÎNERS**
 MRC DE L'ASSOMPTION **20 ans**